



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Application du Plan national de lutte contre les stupéfiants dans le Val-d'oise

Question orale n° 895

Texte de la question

Mme Fiona Lazaar interroge M. le ministre de l'intérieur sur la mise en œuvre du plan national de lutte contre les stupéfiants, en particulier dans le Val-d'Oise. Annoncé en septembre 2019, ce plan composé de 55 mesures vise notamment à améliorer la connaissance des trafics, à intensifier et rationaliser les actions de terrain, à mieux lutter contre l'économie souterraine et le blanchiment d'argent, à renforcer la saisie des avoirs criminels, à développer la coopération internationale, et à renforcer les capacités des services. Mme la députée salue l'annonce de ce plan et souhaite sensibiliser le ministre sur l'enjeu important de sa mise en œuvre rapide, en particulier sur les territoires de banlieue qui souffrent particulièrement des trafics. Ces quartiers font partie de la République et pourtant les habitants s'y sentent parfois livrés à eux-mêmes : aux trafics ayant parfois cours aux yeux de tous répond ainsi la mobilisation des mamans du quartier, des associations, et des habitants. Ces situations, si elles ne résument pas à elles seules un enjeu redoutablement complexe, rappellent combien il est nécessaire que l'État réaffirme sa mobilisation aux côtés des habitants des quartiers touchés par les trafics. C'est notamment le cas à Argenteuil et Bezons, un territoire sur lequel, malgré la mobilisation des forces de police dont Mme la députée salue l'engagement, les trafics restent importants : il y a quelques semaines, à Argenteuil, était ainsi saisie une quantité record de plus de 2 tonnes de cannabis. Pour assurer la tranquillité des habitants, le déploiement de la police de sécurité du quotidien au commissariat d'Argenteuil est une avancée importante : une quinzaine d'agents y ont ainsi été affectés dans ce cadre. Convaincue de la mobilisation des services de l'État pour mieux lutter contre les trafics dans le Val-d'Oise, elle souhaite aujourd'hui alerter M. le Ministre sur les difficultés importantes rencontrées à Argenteuil et Bezons et l'interroger sur les avancées enregistrées dans le Val-d'Oise concernant la lutte contre les réseaux ainsi que sur la mise en œuvre concrète de ce plan de lutte contre les trafics de stupéfiants dans le département et sur le territoire. En particulier, elle souhaiterait connaître les moyens nouveaux mis à disposition des acteurs de terrain, au premier lieu duquel le commissariat d'Argenteuil, pour renforcer leur action dans la lutte contre les trafics.

Données clés

Auteur : [Mme Fiona Lazaar](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 895

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2020](#)

Question retirée le : 28 janvier 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)